



**Vue 13 : Depuis l'entrée du Château de Romefort**



Figure 2 : Depuis la RD44 devant l'entrée du Château de Romefort (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 3 : Château de Romefort vu depuis la RD44 (Source : Atelier Mathilde Martin)

Le château de Romefort est un édifice classé qui ne se visite pas, il est privé et est entouré de grands arbres. Il n'y a pas de vue sur les carrières existantes qui sont en contre-bas et de l'autre côté de la Creuse.



Direction de la ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (derrière la carrière actuellement en exploitation au niveau de la vue 12)

Figure 4 : Depuis le pont de la Creuse sur la RD44 au pied du Château de Romefort (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 5: Situation des points de vue (vue 13) (Source : Atelier Mathilde Martin)

## Vue 14 : Depuis le chemin de grand randonnée (GR de Pays de la Brenne)

Le GR de Pays de Brenne borde la partie la plus au nord-ouest du secteur d'implantation potentiel du projet. Le site est encaissé, la végétation qui ceinture le site est actuellement suffisamment haute pour ne pas se rendre compte du relief du site et de sa forte déclivité. La végétation en place est masquante et intègre très bien l'ancienne carrière dans le paysage global. Bien que située en bordure du chemin, printemps comme hiver, l'ancienne carrière n'est pas perceptible.



Figure 6 : Depuis le GR au printemps (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 7 : Depuis le GR en hiver (Source : Atelier Mathilde Martin)



Figure 8 : Situation des points de vue (vue 14) (Source : Atelier Mathilde Martin)

## Vue 15 : Depuis l'entrée de la carrière remise en état



Figure 9 : Vue depuis l'entrée de la carrière (Source : Atelier Mathilde Martin)

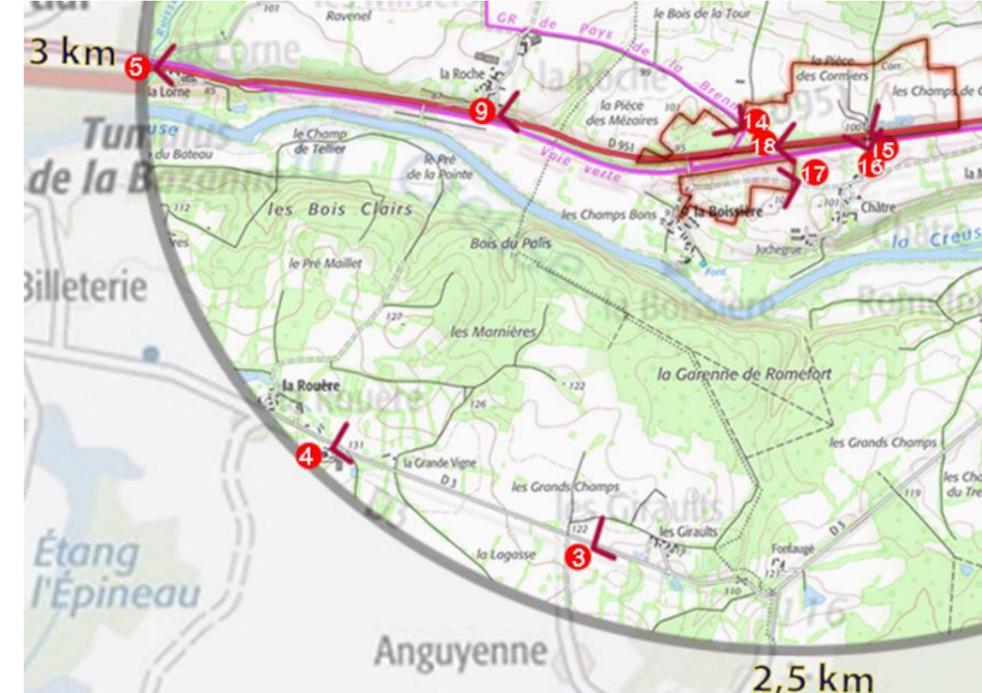


Figure 10 : Situation des points de vue (vues 15 et 16) (Source : Atelier Mathilde Martin)

A l'entrée de la carrière remise en état le long de la D951, une fenêtre visuelle laisse apparaître un terrain légèrement encaissé, au fond plan et aux contours arborés. La végétation la plus dense et haute se situe le long de la départementale laissant ainsi un filtre naturel significatif.

La fenêtre visuelle n'est possible qu'une fois à l'entrée du portail, le long de la route, il n'y a pas d'ouverture dans la haie (cf. vue 16).

## Vue 16 : Depuis la route de la Boissière vers la RD951



Figure 11 : Vers l'Ouest au croisement de la RD951 (Source : Atelier Mathilde Martin)

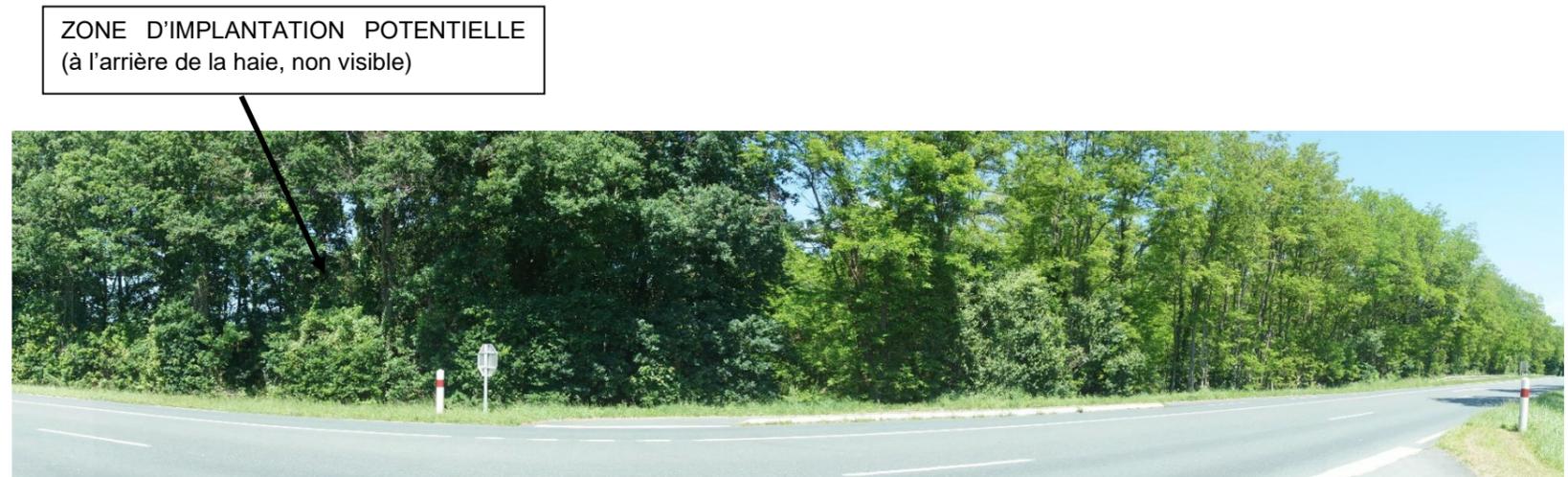


Figure 12 : Vers l'Est depuis la route de la Boissière au croisement de la RD951 (Source : Atelier Mathilde Martin)

Ces vues depuis la route de la Boissière au croisement de la D951 permettent de voir que la haie le long de la départementale joue un réel rôle de filtre visuel. La haie haute et dense masque ce qui peut être présent en arrière de celle-ci.

## Vue 17 : Depuis le chemin rural qui traverse la zone

Le chemin rural, parallèle à la D951, qui passe entre 2 zones d'implantations potentielles permet de voir la végétation existante. Cette végétation arborée et arbustive recolonise les failles laissées par l'exploitation des anciennes carrières. Actuellement, les stigmates des excavations ne sont pas clairement perceptibles. La végétation a su prendre le dessus et intégrer les failles laissées par les carrières.



Figure 13 : Depuis le chemin rural traversant la zone (Source : Atelier Mathilde Martin)

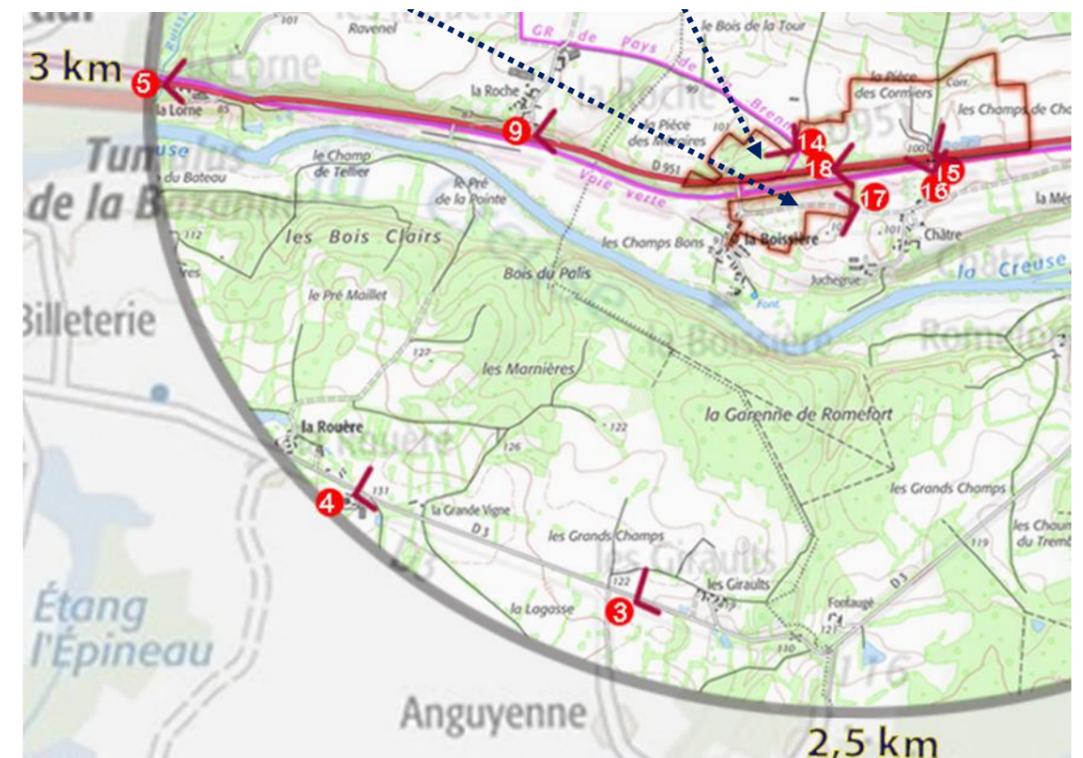


Figure 14 : Situation des points de vue (vue 17) (Source : Atelier Mathilde Martin)

## Vue 18 : Depuis la RD951 qui traverse les différentes zones d'implantation potentielle

Cette vue montre une fois de plus l'importance de la frange boisée le long de la D951 dans l'intégration des futures installations photovoltaïques.



Figure 15 : Vue depuis le point n°18 (Source : Atelier Mathilde Martin)

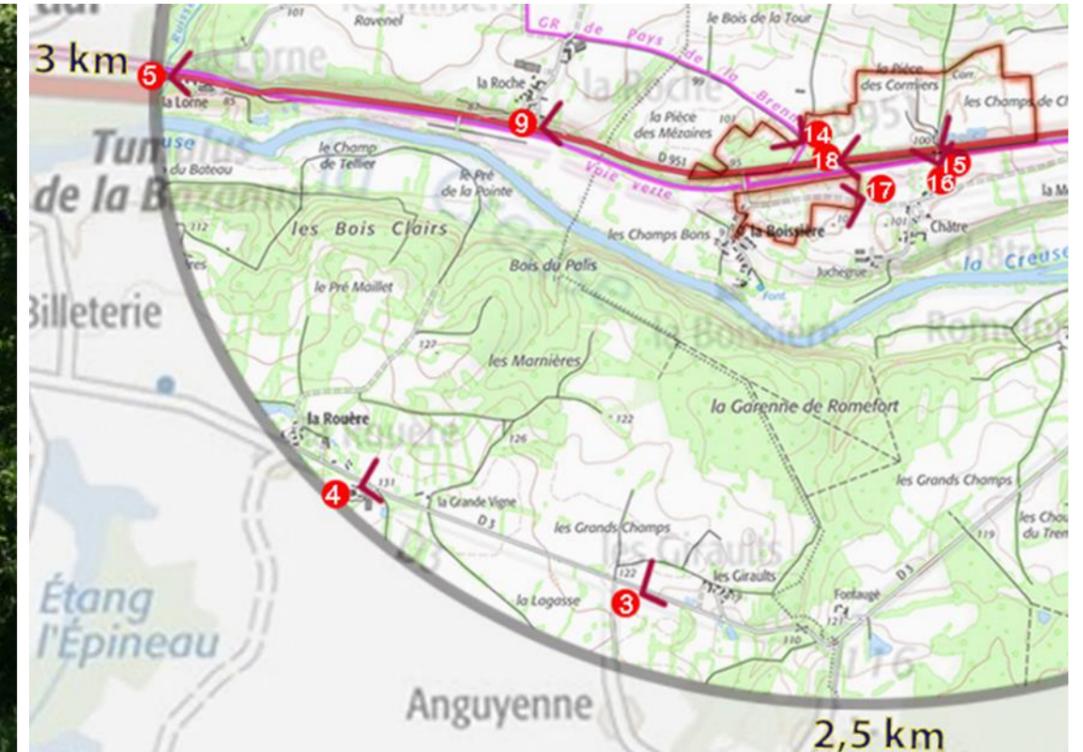


Figure 16 : Situation des points de vue (vue 18) (Source : Atelier Mathilde Martin)